

*Joyeuses
Pâques*



Témiscamingue

Là où on vit

Le **Babillard**

AVRIL 2025

Pour communiquer avec nous :

6, Principale Sud

J0Z 2G0

819 728-2186

www.guigues.ca

 Municipalité de St-Bruno-de-Guigues

Table des matières

INFOS MUNICIPALES	2
INFOS ORGANISMES	8
LES PETITES ANNONCES.....	14

Calendrier du conseil

Soyez par la présente avisés que les membres du conseil ont adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2025, comme suit :

Lundi 13 janvier	Lundi 10 février	Lundi 10 mars
Lundi 7 avril	Lundi 5 mai	Lundi 9 juin
Lundi 7 juillet	Lundi 4 août	Lundi 8 septembre
Jeudi 2 octobre	Lundi 10 novembre	Lundi 8 décembre

À compter de 19 h 30

Salle de l'Âge-d'Or | 4, Mgr. Moreau Est
(à moins d'avis contraire)

Horaire régulier bureau

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30
6, rue Principale Sud
www.guigues.ca

En cas d'urgence

Vous pouvez rejoindre
en tout temps :

Nathalie Deschênes : 819 277-7840
Sylvain Lacroix : 819 629-9004

Horaire biblio

Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
Pour infos : 819 728-2910 #4275.

Horaire Écocentre

Relais d'écocentre
Saint-Eugène

Mercredi 13 h à 16 h
Samedi 9 h à 15 h

Écocentre Fabre
819 634-2233

Lundi au samedi
9 h à 16 h

Nouveaux Guizous

Vous êtes nouveaux résidents de Guigues?
Passez faire un tour au bureau municipal.

Vous pouvez également communiquer
avec le service d'accueil des nouveaux
arrivants au CJET :

Marion Hallée / Marie Aubry
819 622-2538

Groupes Facebook

Pour vous tenir informé des différents
projets et activités dans la municipalité,
joignez les groupes Facebook :

Municipalité de St-Bruno-de-Guigues
Colisée de Guigues
Bibliothèque St-Bruno-de-Guigues

Prochain Babillard

Apportez vos articles / publicités
avant le 5 mai 2025

en personne
au bureau municipal
par courriel
adj@guigues.ca



INFO MUNICIPALE

Heure du bureau municipal

Prendre note que le bureau municipal sera fermé pour le congé pascal vendredi le 18 avril et lundi le 21 avril prochain.

TRAVAUX ROUTIERS

Il n'y aura aucun chantier majeur cet été mais la municipalité poursuivra les travaux d'amélioration usuels. En résumé, on prévoit :

- Rechargement (ajout de gravier) route du 5^e rang, dans une section du petit 6 et par section du chemin 2^e et 3^e rangs.
- Traitement de surface dans le secteur nord du chemin des 2^e et 3^e rangs. Remplacement de ce qui avait été enlevé l'an passé.

ARÉNA

La saison est terminée depuis le 27 mars dernier.

Résumé de la saison 2024-2025 :

Le conseil municipal souhaite féliciter les employés malgré quelques embûches, la saison s'est bien déroulée pour les nouveaux employés de l'aréna (coordonnatrice et préposé). Ils ont fait preuve de débrouillardise et d'adaptabilité. Par ailleurs, les commentaires sur la page Facebook du Colisée témoignent de la satisfaction des citoyens envers l'équipe en place. Bravo et à l'an prochain!

Malgré toutes les difficultés, nous avons réussi, encore cette année, à passer au travers une autre saison à l'aréna. Nous sommes toujours en attente des rapports des architectes et ingénieurs pour connaître l'état du bâtiment. Lorsque nous recevrons les rapports, nous serons en mesure de voir quelles seront les options qui s'offriront à nous. Nous continuons notre travail et avons tous très hâte de connaître l'avenir de l'aréna !



RAPPELS COMMUNAUTAIRES

- Si vous désirez brûler des branches, vous devez préalablement prévenir la RISIT : 819 625-2024. On vous rappelle que les feux d'herbe sont INTERDITS (Évitez d'avoir la désagréable surprise de voir les pompiers arriver chez vous....et d'en assumer la facture.).
- Les feux d'ambiance avec pare-étincelles sont autorisés sans avoir à contacter la RISIT.
- Les chiens doivent rester sur le terrain de leur propriétaire. Si vous faites une balade avec votre animal, ramasser les « besoins essentiels » s'il vous plait!

LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ D'AUTRUI

Nous avons régulièrement des plaintes en ce qui concerne les chiens sur le territoire de la municipalité. Il existe un principe de base pour tous les cas : le respect d'autrui, et le respect de la propriété d'autrui. Le choix d'avoir un chien en est un personnel. Il en est de même lorsque l'on décide de ne pas en avoir.

Une fois de plus, nous vous demandons votre collaboration :

- Les chiens doivent être attachés ou retenus par un autre moyen sur le terrain du propriétaire;
- On doit prendre les moyens pour éviter qu'un chien aboie et importune ses voisins;
- Lorsque l'on circule avec son chien en laisse, il serait respectueux de circuler sur la propriété publique et éviter que le chien fasse ses besoins sur la propriété privé. On doit également ramasser les excréments.

Le simple respect de ces quelques principes favorisera une cohabitation des plus harmonieuses!

ENCOMBRANTS

Au moment d'écrire ces lignes, la cueillette des encombrants devrait se faire dans la semaine du 19 mai. Plus de détails dans le prochain Babillard.

PARTY

de Retraite

Le 3 mai prochain, la municipalité soulignera le départ à la retraite de Serge Côté après 40 ans au service de la municipalité! Nous vous invitons à venir saluer Serge et célébrer avec nous à partir de 20h au Centre communautaire.

“CHECK LIST” LOCATION GYMNASSE

À la suite de plusieurs événements qui sont survenus dans les derniers mois, nous vous demandons maintenant de porter une attention particulière à la « check list » qui suit.

Nous avons fait l'inventaire du matériel dans l'entrepôt. Nous ferons désormais l'inventaire après chaque location, pour s'assurer que le matériel est rangé et dans le même état que lorsque vous l'avez pris.

Changer bottes ou souliers s'ils sont mouillés ou sales



Ranger le matériel

Nous vous demandons de ranger le matériel à l'endroit où vous l'avez pris



Il y a des photos dans l'entrepôt pour vous aider

Lumières

N'oubliez pas de fermer les lumières



Portes

Assurez-vous que les portes sont bien barrées



Bris de matériel

Si vous brisez du matériel, avisez Hélène au 819 728-2186 pour que l'on puisse réparer ou remplacer le matériel



Pensez aux suivants

Plusieurs objets sont disparus de nos entrepôts. Un inventaire sera fait systématiquement après votre passage. Aucun objet appartenant à la municipalité ne doit sortir du gymnase

Amusez-vous!

Jente de Garage



SAMEDI 10 MAI

Inscriptions requises pour être sur le plan:
loisirsculture@guigues.ca
Date limite inscription: 25 avril

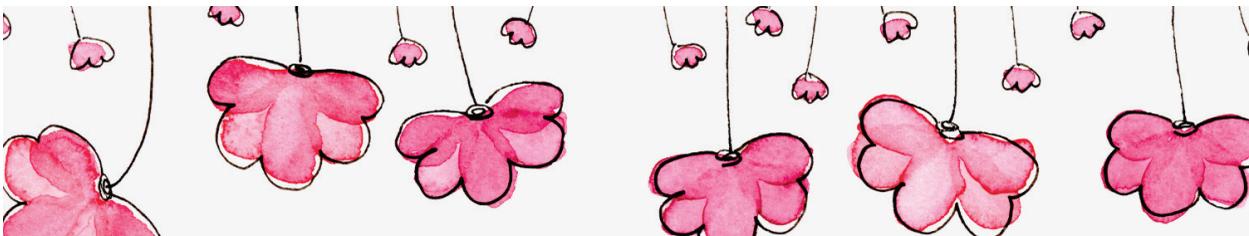
8h00 à 16h00



JARDIN COMMUNAUTAIRE

Bonjour, les personnes intéressées à avoir une parcelle sont invitées à communiquer avec Danielle Goupil au 819 629-9229.

Bonne saison de jardinage.



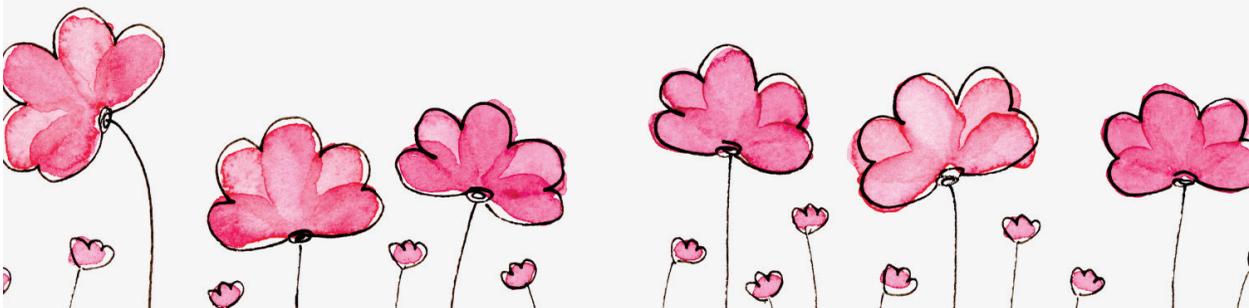
Merci Hélène!

15 ans de bons et loyaux services



La municipalité tient à souligner les 15 années de service d'Hélène, qui œuvre avec engagement et rigueur au sein de notre équipe.

Nous la remercions sincèrement pour son dévouement et sa contribution au bon fonctionnement de la collectivité.



INFOS ORGANISMES



Comité d'éducation populaire de Guigues
4B, rue Monseigneur-Moreau Est, 2^e étage
St-Bruno-de-Guigues (Québec), J0Z 2G0
819 728-3195
ordet@mrctemiscamingue.qc.ca / ordet.ca
Par : Diane Couture, directrice générale

Rencontre d'information

Préarrangements funéraires

Afin de faciliter l'organisation, nous vous invitons à vous inscrire.
Par contre, il sera possible d'y assister même si vous n'avez pas confirmé votre présence.

Date : Le mardi 29 avril 2025 à 13 h 30

Lieu : À la salle de l'Âge d'Or de Guigues

Personne-ressource : Carole Deschênes

Pour informations : Carole Falardeau / 819 728-2812



3^E ÉDITION DU TOURNOI DE SCRABBLE DE



Affiliée au Réseau BIBLIO ATNQ

LE SAMEDI 3 MAI 2025

De 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

Inscription obligatoire

Coût : 10 \$ / personne

Prix de
présence
à gagner!

Prix pour
les
1^{er}, 2^e et 3^e
places!

Pour information ou pour vous inscrire, veuillez nous contacter au 819 629-2881 poste 124
ou à l'adresse courriel suivante : labouquine@villevillemarie.org

Brunch FÊTE DES MÈRES

Dimanche
11 mai
10h30 à 13h00



0-5 ans = gratuit
5-12 ans = 14\$
13 ans et + = 23\$

BILLETS EN VENTE

Auprès des membres du comité de l'âge d'or
OU

Appeler Madeleine: 819-629-4034



- Citoyens ▾
- Municipalités ▾
- Entreprises et organismes ▾

Trouvez quoi faire avec vos matières 

Quoi faire de vos matières?



Recyclage. Compost. Écocentre. Avec Ça va où?, on sait où ça va!

Offert en français et en anglais

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

DOCUMENT-SYNTHESE RÉSUMANT LES NORMES DU RÈGLEMENT À L'INTENTION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

CONTEXTE

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le présent document présente en un coup d'œil les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du *Règlement*. Pour en savoir plus sur de la réglementation, consultez la [page Web](#) du MAMH.

Il est à noter que les municipalités sont responsables de l'application du *Règlement* et qu'un permis municipal est exigé pour les travaux suivants :

- construire, installer ou remplacer une piscine;
- installer un plongeoir;
- construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Par ailleurs, les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le *Règlement*.

Les propriétaires ou les futurs acheteurs doivent donc se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître précisément les règles applicables.

PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement* ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment.

De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits :

- du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.

RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.

Si l'enceinte est une clôture en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.

Cette exigence s'applique seulement aux clôtures en mailles de chaîne installées depuis le 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une clôture acquise avant le 1^{er} juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.

Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte doit respecter les caractéristiques suivantes :

- ne pas avoir de porte permettant d'accéder directement à la piscine. Au besoin, il est possible d'installer une enceinte autour de la porte;
- ne pas avoir de fenêtres situées à moins de 3 m du sol, sauf si leur ouverture est limitée de manière à ne pas laisser passer une balle de plus de 10 cm.
 - Il importe de vérifier auprès de votre municipalité si sa réglementation permet l'installation de mécanismes limitant l'ouverture des fenêtres.

INFOS ORGANISMES



Souper Spaghetti

Jeudi 8 mai 2025

Centre communautaire de Guigues

15 \$ Adulte

10 \$ Enfant (6 à 11 ans)



Pour une 12e édition **l'équipe des Ti-Mel** participe au défi de la 101.
Nous nous unissons afin de ramasser des fonds
pour les enfants malades. Tous les \$\$\$ demeurent en région.
Nos familles témiscamiennes en bénéficient.

Le défi de la 101 consiste à courir 100 km à relais le 7 juin prochain.
Vous êtes sensible à la cause des enfants malades.
Venez nous encourager en grand nombre !!!
On a besoin de vous ...
Nous serons heureux de vous servir !!!

Repas servis sur place ou pour emporter de 17h à 19h

Josée Paquin

Serge Côté

Vanessa Lambert

Chloé Lanoix

Frédérique Côté

Anick Robert

Christine Robert

Martin Julien

Monique Pleau

Michael Dubois

Claudia Côté

Joanie Paquin

Roxane Savignac

Luc Paquin

Sara-Michèle Paquin

Mathieu Gingras

Valérie Paquin

Vincent Desbiens

Monique Hamelin

Éliam Larivière

Andréane Arpin

Milann Larivière

Des enfants en santé, c'est précieux. Merci!



Billets disponibles à l'entrée le jour même !

Vous vivez une insatisfaction?

**Le CAAP
est là pour vous.**



Santé



Services sociaux



Milieu de vie

Informer.

Aider.

Accompagner.

info@caapat.com | 819-797- 2433



LES PETITES ANNONCES



Massothérapie Tina Simpson

Massage Therapy

69 rue Polson, TFN, Notre-Dame-du-Nord

819-723-2754

***(Notez que j'ai un chien à la maison)

DISPONIBILITÉS : JOURS / SOIRS / FINS DE SEMAINE

- Suédois/ intramusculaire : 60 minutes : 85.00\$
90 minutes : 125.00\$
120 minutes : 165.00\$
- Massage AMMA sur chaise : 20 à 30 minutes 35.00\$

LE SERVICE DE MASSOTHÉRAPIE EST AUSSI OFFERT

AU PHARE DU NORD (4 RUE DE L'ÉGLISE, NOTRE-DAME DU NORD)

DATES :

MARS 2025 : 29 et 30

AVRIL 2025 : 12 -13 et 26 - 27

MAI 2025 : 10 - 11 et 24 - 25

Appelez pour prendre rendez-vous : 819-723-2754

LES PETITES ANNONCES



DISTRIBUTRICE DES PRODUITS



Corpa Flora

Annie Pelchat
59, Principale Nédélec
819 784-2008
anniepelchat47@hotmail.com

MASSOTHÉRAPIE

Massage : détente, thérapeutique, énergétique, pierres chaudes, drainage lymphatique, femme enceinte.

CONSULTATION EN NATUROTHÉRAPIE

L'objectif de la naturothérapie est de stimuler les facteurs favorisant la santé autant que d'atténuer les facteurs défavorables à une santé optimale.

SOINS DE CORPS

HARMONISATION DES CHAKRAS

REIKI

Possibilité de rendez-vous à votre domicile pour 4 personnes et plus.

Reçu pour assurance disponible.



SERVICE MÉNAGER

Micheline Aylwin

Service disponible au village seulement.

Possibilité d'entente de transport.

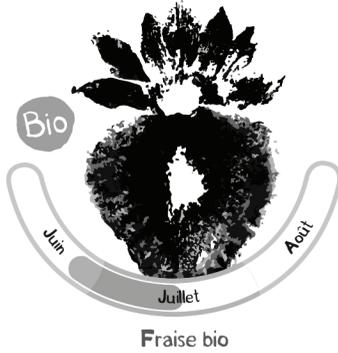
- Ménage régulier à 22 \$/hre
- Service de grand ménage disponible à 24 \$/hre

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 819 629-8576

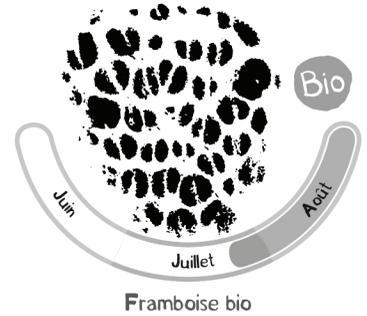


Déguster nos fruits et légumes frais à la boutique libre-service

Ouverte tous les jours
de 8 h à 20 h



Calendrier de la saison bio



Mai

Oignons verts

Début Milieu Fin

Radis

Début Milieu Fin

Mesclun

Début Milieu Fin

Rabioles

Début Milieu Fin

Fines herbes

Début Milieu Fin

Juin

Rhubarbe

Début Milieu Fin

Pak-choï

Début Milieu Fin

Betteraves

Début Milieu Fin

Fleurs d'ail

Début Milieu Fin

Carottes

Début Milieu Fin

Juillet

Haricots jaunes

Début Milieu Fin

Ail

Début Milieu Fin

Patates gretots

Début Milieu Fin

Brocolis

Début Milieu Fin

Carottes

Début Milieu Fin

Août

Maïs

Début Milieu Fin

Poivrons

Début Milieu Fin

Tomates italiennes

Début Milieu Fin

Betteraves
à marinade

Début Milieu Fin

Oignons de
conservation

Début Milieu Fin

Encore plus de choix en boutique et en marché

ferme
Nordvie

nordvie.ca

1049 chemin des 2e et 3e rangs
Saint-Bruno-de-Guigues

